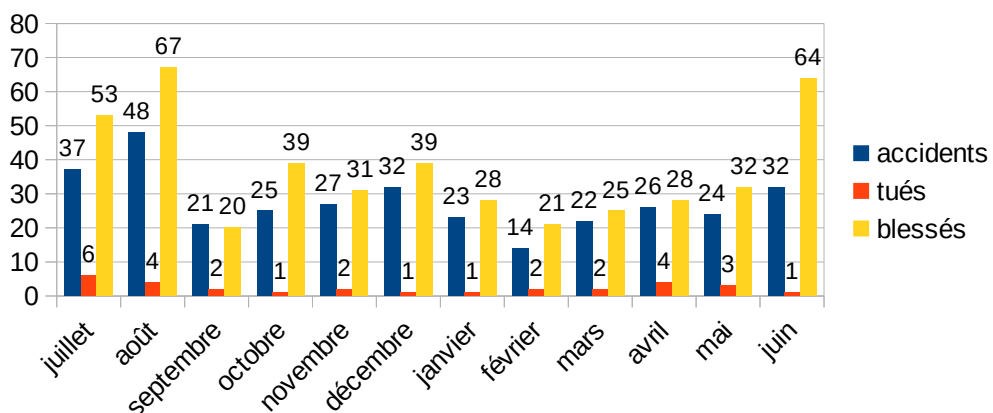


Ce document est élaboré par l'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR), à partir des données provisoires de l'ONISR. Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une **victime (V)** qui sont :

- les **tués (T)** (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) ;
- les **blessés hospitalisés (BH)** (admis dans un hôpital plus de 24 heures) ;
- les **blessés légers (BL)** (nécessité de soins médicaux, et hospitalisés moins de 24 heures ou pas hospitalisés). **B** = Nombre de blessés hospitalisés et de blessés légers (BH+BL)

Bilan ATB/V	A	T	BH	BL	V
<b>Mois de juin 2022</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>45</b>	<b>65</b>
Mois de juin 2021	33	3	16	22	41
<b>Moyenne juin 2017-2019</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>46</b>
<b>Cumul au 30/06/2022</b>	<b>141</b>	<b>13</b>	<b>69</b>	<b>129</b>	<b>211</b>
Cumul au 30/06/2021	160	14	76	129	219
<b>Comparaison cumul 2022 / 2021</b>	<b>-19</b> (- 12 %)	<b>- 1</b> (- 7 %)	<b>- 7</b> (- 9 %)	<b>0</b>	<b>- 8</b> (- 4 %)

Evolution sur les 12 derniers mois



Victimes	Répartition par catégories d'usagers						
							Autres
juin - 2022	T=0 B=1	T=0 B=3	T=0 B=1	T=1 B=15	T=0 B=24	T=0 B=1	T=0 B=20
juin - 2021	T=1 B=4	T=1 B=2	T=0 B=2	T=1 B=10	T=0 B=20	T=0 B=0	T=0 B=0
Évolution 2022/2021	↘	→	↘	↗	↗	↗	↗
Cumul 2022	T=0 B=19	T=0 B=10	T=0 B=11	T=4 B=34	T=8 B=101	T=0 B=3	T=1 B=20
Cumul 2021	T=2 B=17	T=2 B=16	T=1 B=12	T=1 B=38	T=8 B=119	T=0 B=1	T=0 B=2
Évolution 2022/2021	→	↘	↘	↘	↘	↗	↗

Totaux	Tués	Blessés
<b>au 30/06/2022</b>	<b>13</b>	<b>198</b>
2021 sur la même période	<b>14</b>	<b>205</b>
2019 sur la même période	<b>21</b>	<b>212</b>

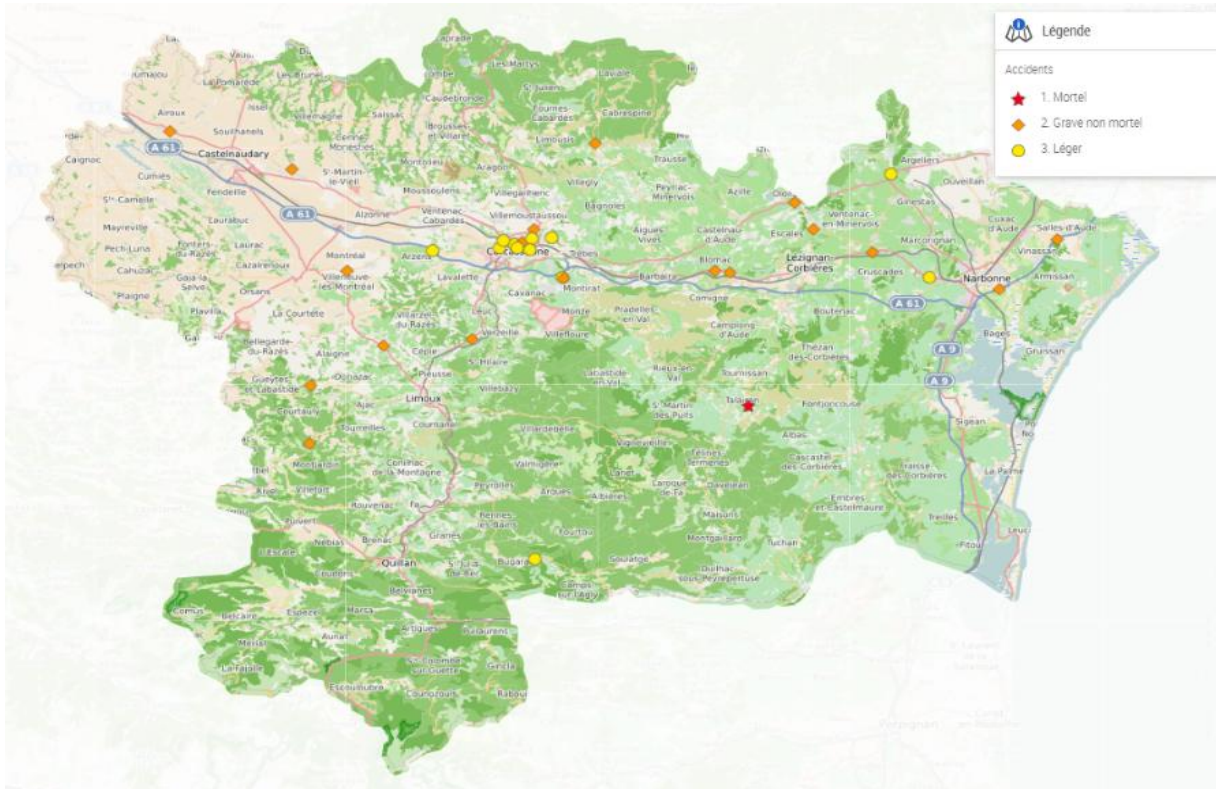
**Commentaire :**

Depuis le début de l'année, le taux d'alcool du conducteur est connu pour 10 accidents mortels sur 13 (dans 3 accidents, un prélèvement de sang n'a pas été possible). Pour 5 de ces accidents, les conducteurs étaient alcoolisés, avec une alcoolémie délictueuse variant de 1,08 à 2,73 g/l de sang. Ces 5 conducteurs cumulaient tous d'autres facteurs aggravants (vitesse excessive et/ou stupéfiants), 4 d'entre eux sont décédés.

**Faits marquants :**

- Un motard perd le contrôle de son véhicule sur une route départementale ; à l'arrivée des secours, il était décédé. C'est le quatrième motard décédé sur les routes de l'Aude depuis le début de l'année, soit 30 % des décès.
- Un accident grave impliquant un autocar et un poids lourd c'est produit sur l'autoroute A9, sur la commune de Salles d'Aude, en direction de Lyon. 21 usagers de l'autocar sont blessés dont 1 gravement.

**Localisation de l'accidentologie mensuelle**



**Plus d'information sur :**  
<https://www.securite-routiere/gouv.fr>  
<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

Cette plaquette d'information dresse un bilan provisoire mensuel de l'accidentalité routière dans le département de l'Aude. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors des accidents corporels de la circulation.

Production : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude  
 105 Boulevard Barbes – 11838 CARCASSONNE Cedex 9  
 Site internet : <http://www.aude.gouv.fr/bilan-d-accidentalite-routiere-r147.html>  
 téléphone : 04 68 10 31 00 / mail : [securite-routiere@aude.gouv.fr](mailto:securite-routiere@aude.gouv.fr)

Contact : Service Prévention des Risques et Sécurité Routière / Unité Sécurité Routière et Ingénierie de Crise (USRIC)

**Sam est mobilisé tout au long de l'été auprès des jeunes pour rappeler les messages de prévention sur l'alcool au volant**

Se prélasser en terrasse au soleil, aller écouter *en live* ses artistes préférés ou faire la fête entre amis et/ou en famille : l'été est synonyme de célébrations et de moments festifs où l'alcool est souvent présent. Pour que ces moments se terminent bien, Sam ne prend pas de vacances et partage ses conseils tout l'été. Sam, c'est le personnage emblématique, « **celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas** » destiné à sensibiliser les jeunes conducteurs au risque routier lié à l'alcool. La mortalité routière reste la première cause de mortalité chez les 18-24 ans. Le facteur alcool est relevé chez 23 % des jeunes auteurs présumés responsables d'accidents mortels.

**Les conseils de Sam :**

- **désigner en amont de la soirée un Sam** : avoir un conducteur (et pas toujours le même !) qui ne boit pas reste l'une des meilleures solutions pour être certain de rentrer en toute sécurité.
- **devenir Sam-bartender en servant des cocktails sans alcool** : retrouver les recettes de cocktails de Sam <http://www.lebureaudecom.fr/securiteroutiere/docs/livret-cocktails-sam-BD.pdf>
- **prévoir son sac de couchage** : quand cela est possible, prévoir de rester dormir sur place



**Quelques chiffres...** - Source : ONISR 2020

- La mortalité routière est la première cause de mortalité chez les 18-24 ans.
- L'alcool est relevé chez **23 %** des jeunes auteurs présumés responsables d'accident mortel.
- **69 %** des accidents mortels avec alcool ont lieu de nuit. Les week-ends regroupent la moitié des accidents mortels avec alcool (de jour comme de nuit).
- Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié en moyenne par **18** chez les conducteurs alcoolisés.